

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LIVRAISON

1. Champ d'application

Ces conditions générales de vente et de livraison sont valables pour toutes nos offres, livraisons et prestations sauf stipulations contraires écrites. Le seul fait de passer commande vaut acceptation des conditions générales de vente et de livraison par l'acheteur. Dans le cas où les conditions générales de vente et de livraison de Medartis seraient en contradiction avec celles du client, ce sont les conditions générales de vente et de livraison de Medartis qui prévalent.

2. Offres

Sauf stipulations contraires, nos offres sont valables deux (2) mois à compter de leur date d'émission.

3. Prix et paiements

- 3.1. Les prix appliqués sont conformes à la tarification en vigueur, sous toute réserve de modification. Tous les prix s'entendent en CHF (hors TVA).
- 3.2. Le client se verra facturer un supplément de 25.00 CHF pour toute commande d'une valeur inférieure à 100.00 CHF.
- 3.3. Sauf accord particulier, la facture est à régler sous trente (30) jours à compter de la date de facturation.
- 3.4. Le client ne peut se prévaloir de droits de compensation que si ses contre-prétentions sont incontestées ou légalement établies.

4. Livraison et expédition

- 4.1. Les produits commandés sont expédiés sous 24 h les jours ouvrables à condition que la commande nous parvienne avant 16:30 heures et que ces produits soient disponibles en stock.
- 4.2. Le choix du mode d'expédition et l'expédition sont effectués sous la responsabilité de Medartis. Medartis ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de la distribution, ceci quel que soit le mode d'expédition retenu.
- 4.3. A l'expédition, profits et risques sont transférés au client.
- 4.4. Les frais d'expédition sont offerts pour tout envoi non-recommandé (via Innight ou Courrier A). Pour toutes les autres livraisons, comme par exemple les types d'acheminement spéciaux ou les livraisons à l'étranger, les frais d'expédition seront par principe facturés au client.
- 4.5. Medartis est en droit de fractionner livraisons et prestations.
- 4.6. Le client ne pourra en aucun cas faire valoir un droit à dommages et intérêts pour cause de retard d'acheminement, à moins que le dommage subi ne soit dû à une négligence grave ou intentionnelle.

5. Vérification et acceptation

- 5.1. Il incombe au client de vérifier sans délai la marchandise à sa réception. Tout défaut visible doit être signalé par écrit à Medartis dans la limite de dix (10) jours ouvrables.
- 5.2. Pour tout défaut que le client ne pourrait voir au moment de la livraison, les droits du client restent valables conformément aux dispositions de l'alinéa 8.

6. Retours / Reprises

- 6.1. Les produits ne convenant pas ou ayant été commandés par erreur feront l'objet d'un retour volontaire ; ils seront retournés dans leur emballage d'origine intact et non ouvert, avec mention du numéro du bulletin de livraison et dans le respect des points suivants :
 - 6.1.1. Pour les articles retournés dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de livraison, Medartis remboursera la totalité du montant (100%).
 - 6.1.2. Pour les articles retournés au-delà du délai de quatorze (14) jours mais dans la limite de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de livraison, le client devra s'acquitter en un seul versement de frais de traitement additionnels à hauteur de 50.00 CHF et Medartis remboursera la moitié du montant (50%) de la marchandise.
 - 6.1.3. A réception, la marchandise sera contrôlée par Medartis et le prix d'achat

sera remboursé en conséquence, sous réserve que les conditions de reprise stipulées à l'alinéa 6.1 soient respectées .

- 6.1.4. Les frais de renvoi sont à la charge du client.
- 6.1.5. Plus aucun retour ne sera accepté au terme des délais établis.
- 6.2. Les exécutions spéciales ne pourront en aucun cas être reprises.

7. Instruments en location

- 7.1. Les instruments présentés dans la gamme Medartis peuvent également être prêtés moyennant une montant forfaitaire.
- 7.2. Les auxiliaires de prêt (instruments et implants) sont livrés au client nettoyés et stérilisés et ne seront retournés qu'après retraitement. Le certificat de stérilisation, fourni par Medartis, sera joint au retour. Un forfait de 150.00 CHF sera facturé pour tout auxiliaire de prêt retourné sans stérilisation préalable ou en cas de certificat de stérilisation manquant. Les articles endommagés, consommés ou manquants dans l'auxiliaire de prêt seront également facturés au client.
- 7.3. Un forfait de 400.00 CHF pour les auxiliaires de prêt, respectivement de 200.00 CHF pour certains instruments isolés, sera facturé au client pour les frais d'expédition, de location et de gestion du matériel loué. L'expédition se fera conformément aux conditions de l'alinéa 4 (Livraison et expédition).

8. Garantie

- 8.1. La garantie est de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de livraison.
- 8.2. La garantie expire prématurément si des modifications ou des réparations sont opérées par des personnes autres que le fabricant ou son mandataire.
- 8.3. Les obligations de Medartis se limitent à la prise en charge des frais de remplacement ou, dans des cas exceptionnels, à la réparation des produits défectueux. Les autres frais ne sauront être pris en charge par Medartis. Dans le cas éventuel du remplacement d'un produit, la garantie est reconduite à compter de la date de livraison de l'article de remplacement. Les articles échangés deviennent propriété de Medartis.
- 8.4. Medartis décline en particulier toute responsabilité en cas de manipulation inadéquate et non conforme à la notice d'emploi en vigueur, en cas de combinaison de produits Medartis avec des produits tiers, en cas de non conservation du caractère stérile, en cas de sollicitation inappropriée ou excessive, en cas de réutilisation d'un produit à usage unique, en cas d'utilisation du produit hors indications ainsi qu'en cas d'usure ou de vieillissement des produits.

9. Réclamations / Rappels

- 9.1. Dans le cas d'une éventuelle réclamation consécutive à l'utilisation du produit, le client doit avertir sans délai le responsable commercial compétent et mettre rapidement toutes les informations requises à disposition de Medartis.
- 9.2. Dans le cas d'un éventuel rappel de produits, le client peut être sollicité par Medartis pour un support d'ordre administratif et juridique.

10. Réserve de propriété

Jusqu'au paiement complet du montant intégral de la facture et des frais connexes, Medartis se réserve le droit de rester propriétaire de ses livraisons respectivement de se retirer du contrat. Cela reste valable également en cas de revente à un tiers.

11. Dispositions finales

- 11.1. Le lieu d'exécution est Bâle, canton Bâle-Ville
- 11.2. Tous les litiges entre Medartis et le client sont soumis au droit suisse. La juridiction compétente est celle de Bâle, canton Bâle-Ville.

Août, 2020